tuation de l'univers est trop sérieuse. Cent millions de personnes en Europe et en Asie sont menacées de famine. Ce que je reproche au Gouvernement, c'est de n'avoir pas préparé de programme permettant au cultivateur de déterminer quelle contribution il devra fournir pendant les douze prochains mois ou environ, afin de parer à la situation qui existe dans d'autres parties de l'univers. Peu m'importe qu'on m'accuse de faire de la politique, mais il est difficile, pour les cultivateurs de l'Ouest canadien, de découvrir quelque raison qui justifie un prix inférieur d'environ 40c. à celui qu'ils pourraient autrement obtenir pour leur blé sur les marchés mondiaux, si le gouvernement canadien n'avait pas jugé à propos de vendre notre froment d'exportation à \$1.55 le boisseau. Mon but n'est nullement de formuler des critiques à propos du besoin qu'a le Canada...

Des VOIX: Oh, oh!

M. DIEFENBAKER: Mes critiques viendront plus tard. Je le répète, mon but n'est nullement de formuler des critiques à propos du besoin qu'a le Canada de s'assurer des débouchés en Europe et ailleurs, de venir en aide à la Grande-Bretagne dans les heures sombres qu'elle traverse et de la dédommager partiellement pour ce qu'elle a accompli pour nous en sauvant la civilisation. Les cultivateurs croient, et avec raison me semble-t-il, que si le Canada a l'intention de faire de la publicité et de s'assurer des débouchés au dehors, ce doit être aux frais du peuple canadien, et non pas aux dépens des cultivateurs qui produisent du blé.

Il est un problème qui se pose aujourd'hui pour notre pays et dont j'ai pu constater la gravité au cours d'une récente visite à Chatham; je veux parler de la nécessité pour le ministre du Travail (M. Mitchell) de prendre dès maintenant des mesures afin d'assurer aux cultivateurs canadiens la maind'œuvre dont ils ont besoin.

L'hon. M. MITCHELL: C'est là un soin dont vous devriez vous charger. Vous aurez peut-être à aller travailler sur une ferme vous-même.

M. DIEFENBAKER: Laissez-moi vous dire, monsieur l'Orateur, qu'il n'est nullement à craindre que l'estimable ministre du Travail déplace ainsi des travailleurs, si l'expérience du passé peut nous laisser augurer les événements futurs. Quand je suis allé à Chatham j'ai constaté que plusieurs cultivateurs avaient cultivé la betterave à sucre l'an dernier tandis que d'autres avaient produit des légumes. Mais ces gens sont aujourd'hui dans l'impossibilité de décider quel genre de culture

ils adopteront pour l'été prochain, car le Gouvernement ne s'est pas préoccupé de ce problème et n'a rien fait pour leur assurer la main-d'œuvre nécessaire. Après la déclaration du ministre portant que pour quelques-uns l'avenir sera sombre, les cultivateurs du comté de Kent et de cette partie de la province d'Ontario dont je parle, demandent qu'on prenne une décision dès maintenant et non pas le 1er ou le 15 avril ou plus tard, car, malgré le grand nombre de chômeurs à l'heure actuelle, il semble impossible de trouver des hommes qui consentent à retourner sur la ferme et à aider aux travaux agricoles.

Mes prochaines remarques s'appliqueront plus spécialement à l'Ouest canadien. Au cours de la guerre, on imposa une taxe de 3c. le gallon sur l'essence, dans le dessein de restreindre l'usage de ce produit. Cet impôt a haussé le coût de revient des denrées agricoles. Pourquoi ne l'a-t-on pas supprimée dès que les hostilitiés ont pris fin? Bien loin d'abolir cette taxe, on a permis aux grandes sociétés pétrolières établies en dehors de Winnipeg, de hausser de 2c., pendant quelques mois, le prix d'un gallon d'essence.

Je représente une circonscription rurale. J'ai rendu visite à des cultivateurs de tous les coins de ma région, au cours de l'intersession. J'ai constaté que nos agriculteurs sont disposés à faire leur part pour libérer le monde de la crise actuelle. Mais, comme le disait l'honorable préopinant, on ne réussira pas à hausser la production au niveau désiré à moins de les assurer que le fruit de leurs heures supplémentaires de travail ne leur sera pas enlevé par l'impôt sur le revenu. Si le Gouvernement ne juge pas à propos de stimuler véritablement le producteur en allégeant le fardeau des impôts, il lui faudra du moins porter le taux d'exemption à \$2,000 pour les personnes mariées, et à \$1,200 pour les célibataires. En deuxième lieu, étant donné qu'une grande quantité de blé a été vendue à \$1.55 le boisseau, on devrait verser aux cultivateurs le prix raisonnable de \$1.80 le boisseau pour tout le blé vendu depuis le 1er août 1945. Grâce à cet encouragement, nous pourrons atteindre le niveau de production que nous nous sommes assigné.

Le cultivateur tient absolument à ce qu'on lui assure des marchés pour ses produits, à ce que l'agriculture soit placée sur le même pied que les autres industries, comme l'a dit M. Bracken, et à ce qu'on lui garantisse des prix convenables plusieurs années à l'avance, grâce à un programme bien élaboré. Même à l'heure actuelle, le Gouvernement devrait examiner les deux questions que voici: premièrement, le Gouvernement devrait voir immédiatement, et non dans un mois ou dans